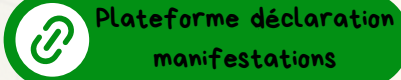


Pré-requis :

- La course doit être inscrite au calendrier UFOLEP 87
- Le parcours doit être validé et autorisé par les autorités compétentes (municipalités, conseil départemental selon les routes empruntées)

Administratif



Déclarer la manifestation sur la plateforme de la préfecture :

Les documents nécessaires :

2 mois avant !!!

- Le tracé GPX du circuit
- Le règlement spécifique de votre épreuve
- Le dispositif de sécurité

*les mesures que vous mettez en place pour assurer la sécurité des participants et du public (balisage, signalisation, secouristes, véhicules...

- Dossier technique FFC
- Itinéraire et horaire
- Preuve de dépôt de la demande d'avis à la FFC

*la preuve du mail au comité FFC
cd87cyclisme@gmail.com

- Attestation d'assurance

*demandez votre attestation spécifique à MARSH
assurances.ufolep@marsh.com

- Liste complète des signaleurs

Règlementation

- Le parcours doit être accessible à tous ! Chacun doit pouvoir s'exprimer. Attention à ne vouloir faire des espaces techniques trop difficile et dangereux
- Le poste de secours doit être bien identifié (organisme agréé ou bénévoles PSC)
- La zone de départ et d'arrivée doit être bien matérialisé avec barriérage/rubalise, speaker et commissaire de pointage
- Attention à respecter la réglementation en vigueur
 - VTTAE interdit
 - Inscription obligatoire avec paiement en ligne sur ufolep cyclisme



Après course

Envoyer par mail à l'UFOLEP 87 :
Le rapport de clôture avec la liste des partants et les résultats complet

Mémo

Organiser une compétition VTT

Organisation

- Le directeur de course doit être nommé et bien identifiable sur le site de compétition. C'est lui qui donnera les départs au coup de sifflet, calculera les temps de course et communiquera avec le speaker. C'est la personne responsable de l'organisation qui prendra toute décision nécessaire en cas d'incident ou de problématique
- Accueil des compétiteurs
 - 2 personnes minimum doivent être dédié à l'accueil, des compétiteurs pour
 - Contrôler la licence et le carton
 - Faire signer la liste d'émargement
 - Donner la plaque de cadre
- **Affichage obligatoire** au niveau de l'accueil :
 - Le règlement de l'épreuve
 - Une page avec la correspondance des numéros de plaque par catégorie
 - Le circuit avec les poste des signaleurs
 - Le programme avec le temps maximum par catégorie
- Appel et mise en grille :
 - 1 bénévole doit être dédié pour l'appel et la mise en grille.
- Pointage et classement de la manifestation :
 - 1 personne au pointage informatique
 - 1 personne au pointage manuel
 - 1 aboyeur sur la ligne d'arrivée qui communique au pointage les numéros des dossards

Contactez le CD UFOLEP 87 !
cd.hautevienne@ufolep.org -
05.55.03.36.10